



Année 2020/ 2021

## Fiche familiale d'urgence (non confidentielle)

Attitude à observer par l'école en cas d'accident ou pour effectuer un soin.

**Vos enfants inscrits dans l'école :**

Nom	Prénom	Sexe	Né(e) le	Gr.Sang	Commentaires

➤ **Observations :**

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

➤ **Autorisation en cas d'urgence :**

J'autorise la direction de l'école à faire transporter mon enfant par le service des urgences du

**CENTRE MEDICAL PRIMA :**  oui  non

➤ **Médecin traitant**

Nom : ..... Tél. Cabinet : ..... Tél. Mobile : .....

➤ **Pour vous joindre :**

Nom	Numéros de téléphone		
Père	Mobile :	Bureau :	Domicile :
Mère	Mobile :	Bureau :	Domicile :
Tuteur	Mobile :	Bureau :	Domicile :
Autre : (nom) .....	Mobile :	Bureau :	Domicile:

➤ **Autorisation de soins à l'école :**

Un élève légèrement blessé est pris en charge par l'enseignante responsable. Elle peut être amenée à lui faire un soin (écorchures, bosses etc.) en accord avec le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les établissements scolaires. B.O. hors-série N°1 du 06/01/2000.

J'autorise l'école à faire des soins à mon (mes) enfant(s) :  oui  non

**ATTENTION :**

*En cas de refus d'intervention, les parents seront simplement avisés par téléphone de l'état de santé de leur(s) enfant(s) et pourront le(s) prendre en charge à la Direction.*

**En cas d'une situation jugée grave par la direction, il sera fait appel au SAMU.**

**En concertation avec les parents, le médecin décide du centre médical où est dirigé l'élève.**

Date	Signatures		
Abidjan, le :	Le père	La mère	Le tuteur